



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 22 FÉVRIER 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne
Mme Janick Lefebvre, citoyenne (départ : 11 h 02)
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (9 h 05 à 10 h 37)
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal (départ : 10 h 16, retour : 10 h 40)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air
(arrivée : 9 h 05)
Mme France Cinq-Mars, directrice générale
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Robert Dufresne, coordonnateur – Architecture, programmes, patrimoine et
redéveloppement (10 h 42 à 11 h 15)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (10 h 46 à 10 h 48)
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et développement
durable (10 h 22 à 10 h 30)
M. Marc-André Hould, attaché politique (arrivée : 9 h 04)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (10 h 42 à
11 h 15)
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal (arrivée : 8 h 36)
M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 8 h 40)
Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (9 h 06 à 10 h 37)
M. Karl Mailhot, gestionnaire d'actifs (9 h 05 à 10 h 16)
Mme Marianne Méthot, directrice de cabinet (8 h 40 à 8 h 47; retour : 8 h 55)
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire
(départ : 9 h 16)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 9 h 13)
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
(arrivée : 8 h 49)
Mme Sara Tarif, coordonnatrice – Loisirs (départ : 9 h 16)

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 32. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le sujet « Parc Martin-Bergeron » est ajouté séance tenante et sera discuté en fin de réunion. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 25 janvier 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 23 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Luc Tremblay
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités